

Jalmalv et la question de l'euthanasie (3)

Notre positionnement : pas de jugement moral mais pas d'aveuglement

Nous sommes contre la légalisation de l'euthanasie et de l'assistance au suicide, non pas au niveau de la légitimité des demandes individuelles d'en finir mais au niveau des conséquences sociale des réponses législatives. Envisagées à la demande d'une majorité de bien portants, ces réponses apparaissent néfastes pour la majorité des personnes qui seront directement concernées (personnes fragiles, proches, soignants).

Nous alertons sur ces conséquences :

Danger d'une nouvelle norme "du bien mourir " qui deviendrait légitime et citoyenne et s'imposerait aux plus vulnérables.

Danger d'aggraver le sentiment de dévalorisation, l'autodépréciation de ceux qui doutent de leur vie.

Danger de réduire la question de la fin de vie à la question de l'euthanasie, en occultant et en déniant le sens de ce temps de vie et d'accompagnement.

Danger de porter atteinte au développement et à l'accès aux soins palliatifs pour tous.

Danger d'une loi où le règlement de situations particulières se ferait au détriment de la protection du collectif. Aucune loi ne pourra régler toutes les situations singulières, aucune loi ne pourra clore une fois pour toutes la question du mourir.

Les changements que nous demandons dans les pratiques et la politique de santé

- Que les rares situations qui ont acculé la loi à ses limites soient analysées et que l'on puisse travailler ensemble (malades, soignants, associations sur le terrain, citoyens) aux différentes réponses possibles avant de légiférer.

– Que la parole des personnes en fin de vie sur leurs souhaits soit recueillie.

-Que soit mise en place une véritable politique de santé, pour permettre un accès aux soins palliatifs à tous, et partout. Développer la culture palliative pour tous les soignants : la solution n'est pas de supprimer la fin de la vie mais de soulager et d'accompagner tous ceux que la mort menace.

- D'appliquer la loi actuelle qui concerne l'immense majorité des personnes qui vont mourir, sans ajouter une loi pour ceux qui veulent mourir, ou pour des cas particuliers et qui s'imposerait à tous.

- De modifier le regard sur la grande vieillesse, la maladie grave, la fin de vie, de mettre en place un véritable plan grand âge et handicap pour que chacun se sente inclus dans la société et non à charge et abandonné. Et pour que chacun ait des conditions de vie et de soins dignes.

-De réhabiliter la présence auprès de ceux qui vont mourir : accompagner en fin de vie, c'est le cœur de notre humanité ; faire de l'accompagnement de fin de vie une cause nationale,

-Développer la solidarité collective puisque nous vivons une communauté de destin ; parler de de la mort avec les enfants, les adultes pour lutter contre l'inculture qui alimente le tabou et l'angoisse.

Rappelons enfin deux affirmations de notre projet associatif :

- ✓ « Nos concitoyens ont deux peurs : l'abandon et l'acharnement ».
- ✓ « Défendre une approche humaine de la fin de vie et ne laisser personne seul face à la mort ».